

Un exposé-débat sur la fiscalité a clos le mois de la femme à l'AFCET

«Les prérogatives du contribuable», c'est le thème d'un exposé-débat qui a eu lieu, hier, au siège du Conseil National du Patronat (CNP). Organisée par l'Association des Femmes Chefs d'Entreprises du Togo (AFCET), cette rencontre d'échanges entre les opératrices économiques et l'Office Togolais des Recettes (OTR) vient clore des activités marquant le mois de la femme, dont l'apothéose a eu lieu le 8 mars dernier. L'objectif est de présenter aux femmes entrepreneurs, une vue d'ensemble du système de la fiscalité et de les renseigner sur leurs droits et devoirs vis-à-vis de l'administration fiscale.

L'un des objectifs de l'Association des Femmes Chefs d'Entreprises du Togo (AFCET), est le renforcement des capacités par la formation et l'information sur des sujets d'intérêt social et économique, de ses membres, ainsi que des autres femmes du secteur informel et de favoriser ainsi leur épanouissement intellectuel et économique dans le monde des affaires. Ceci, afin de donner à la femme entrepreneure les outils nécessaires pour exceller dans la gestion de son entreprise. C'est dans l'optique d'atteindre cet objectif que l'AFCET, a organisé, en clôture des activités marquant la Journée Internationale de la Femme, un exposé-débat, dont le thème est «les prérogatives du contribuable» à l'intention de ses membres. Il s'est agi d'entretenir les femmes chefs d'entreprises sur leurs droits et obligations fiscales qui



Mme Edwige Atayi (2^e de la gauche) a ouvert les débats. (Photo Mme GERALDO).

régissent les différents domaines d'activités qu'elles animent. A cet effet, M. Ahiamkpor de l'Office Togolais des Recettes (OTR), a, présenté d'abord les quatre missions essentielles de son institution, à savoir : la gestion du contribuable, le contrôle fiscal, la gestion du recouvrement et la gestion du contentieux fiscal. Il a ensuite présenté une vue d'ensemble des régimes de la fisca-

leurs préoccupations auxquelles M. Ahiamkpor a pu trouver des mots rassurants. Pour lui, c'était une occasion pour échanger avec les femmes chefs d'entreprises, sur les règles et normes qui doivent exister entre elles et l'OTR.

« Il s'agit de les rassurer, pour ce qui est de notre intention, de construire avec ces opératrices économiques, un Togo meilleur », a-t-il souligné.

Mme Edwige Atayi, présidente de l'AFCET, a relevé que le choix de ce thème n'est pas fortuit, car ces dernières années, tous les acteurs économiques togolais redoutent l'OTR. C'est pourquoi, selon elle, son association a initié cette rencontre d'Office pour

discuter de leurs préoccupations et inquiétudes avec les responsables de l'institution fiscale.

« C'est une façon pour nous, aujourd'hui, de faire entendre notre voix, de montrer à tous les Togolais que nous sommes là. Que nous essayons par la formation et l'information de nos membres, d'être à la pointe et participer de manière efficace à l'essor de l'économie nationale. Car, la femme togolaise doit être présente au rendez-vous de 2030 avec une planète 50-50 », a-t-elle affirmé.

Yves T. AWI

Lisez et faites TOGO-PRESSE
sur le www.togopresse.tg